

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2025

PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS LE SECTEUR
ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 1522)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 849

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 15 de Mme Bazin-Malgras

ARTICLE 3

À l'alinéa 12, supprimer les mots :

« refroidis au sodium ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement a engagé des travaux avec les industriels de la filière nucléaire pour dégager une feuille de route en vue de la fermeture du cycle du combustible nucléaire. Le choix de la technologie de réacteur doit être pleinement éclairé par ces travaux. Préciser que seuls les réacteurs refroidis au sodium devrait être soutenus est dès lors prématuré.